

# Pour une alternance démocratique en République du Congo !

---

Une amélioration de la situation des droits humains au Congo ne peut être obtenue que dans le cadre d'une réponse coordonnée entre le gouvernement congolais et les instances internationales, dont l'Organisation des Nations Unies (ONU) et les institutions européennes.

C'est dans cette perspective et en tenant compte de l'urgence de la situation actuelle que nous, organisations européennes et africaines, en formulant les recommandations suivantes largement issues du plaidoyer de cette Campagne ainsi que de Tournons La Page (TLP) car elles sont – malheureusement – toujours d'actualité :

## **Au gouvernement congolais, de rendre possible l'alternance démocratique en :**

1. Convoquant un dialogue national permettant d'aboutir à un changement institutionnel et à la libération des personnes détenues arbitrairement ;
2. Réinstaurant une limitation constitutionnelle de deux mandats présidentiels ;
3. Asseyant les processus électoraux sur des accords politiques inclusifs et consensuels ;
4. Adoptant l'approche de cycle électoral permettant une meilleure planification et un processus inclusif, pacifique, libre, juste et transparent ; et en,
5. Ratifiant et appliquant la Charte africaine de la Démocratie, des Élections et de la Gouvernance.

## **Aux autorités africaines et de l'ONU de :**

1. Promouvoir activement la limitation à deux mandats présidentiels comme la norme à respecter par l'ajout d'un article spécifique dans la Charte africaine de la démocratie des élections et de la gouvernance ;
2. Encourager la ratification par la République du Congo de cette même Charte ;
3. Dénoncer les modifications constitutionnelles de convenance comme des « coups d'Etat » institutionnels ;
4. Affirmer l'importance de la démocratie et de l'État de droit en pénalisant Denis Sassou-Nguesso pour son maintien prolongé au pouvoir.

# Pour une alternance démocratique en République du Congo !

---

## Aux autorités françaises et européennes de :

1. Dénoncer le manque de transparence du processus électoral de mars 2021 et l'illégitimité de ses résultats ;
  2. Faire de l'appui électoral un axe prioritaire incluant notamment les fichiers biométriques et la formation des missions d'observation citoyenne ;
  3. Envoyer une mission d'observation électorale à la prochaine élection présidentielle ;
  4. Assurer que l'aide au développement accordée au gouvernement congolais privilégie l'émergence d'un environnement respectueux des droits humains et de la démocratie.
- 